



3<sup>EME</sup> EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 14 MAI 2013

La séance est conduite par le président M. Gilbert Gavillet.

Le Conseil Général de Donneloye, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission des finances et gestion, et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

**d'adopter le préavis municipal No 3/2013 :**

**comptes de la bourse communale de Donneloye  
arrêtés pour l'année 2012**

Recettes	CHF 2'637'997.84
Dépenses	CHF 2'506'671.87
Bénéfices	CHF 131'325.97

le Président

Gilbert Gavillet



la secrétaire

Angélique Bovey

Prahins, le 15 mai 2013